



# «*Action Publique 2022*» : *La fin* du dialogue social ?

**Le Premier Ministre a précisé, dans une circulaire à ses ministres, les trois objectifs du programme « Action Publique 2022 », pour réformer l'action publique et la fonction publique durant le quinquennat. Deux grands absents cependant : le dialogue social et les organisations syndicales représentatives !**

Les trois objectifs du programme sont :

- ➔ Améliorer la qualité du service public (qualité du service rendu au public) ;
- ➔ Offrir aux agents un environnement de travail modernisé (qualité de vie au travail) en les impliquant dans la définition et le suivi des transformations ;
- ➔ Accompagner rapidement la baisse des dépenses publiques (3 points de PIB d'ici 2022).

Puisque cela concerne toute la Fonction Publique, l'UNSA Fonction Publique **saisit le Premier Ministre par écrit** et demande que soient associées toutes les instances de dialogue social et donc, les organisations syndicales, à ces travaux :

- ➔ La place des organisations syndicales doit être reconnue à chaque niveau ;
- ➔ Le rôle de toutes les instances de dialogue social dans ce processus préalablement à son lancement opérationnel doit être défini ;

➔ Le CCFP et les Conseils Supérieurs de la Fonction Publique doivent être saisis.

**« L'UNSA Police estime que le dialogue social doit prendre toute sa place dans le processus que le gouvernement souhaite instaurer autour de son programme « Action publique 2022 ». Aucune réforme ne pourra se faire sans les agents publics et leurs représentants ! »**

*Philippe Capon*  
Secrétaire Général UNSA Police

## UNSA Police, le langage de vérité !